

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2017 - 18h

Etaient présents : Monique Doladille, Jacques Borelly, Marie-José Roux, Sylvain Hiel, Michèle Padovani, Noëlle Bidault, Sylvie Devès.

Excusé : Damien Lentier. Alain Camus et Nadine Gaillard

Secrétaire de séance : S. Devès

Madame le Maire propose de rajouter une délibération à l'ordre du jour pour adhérer au groupement de commande pour la réalisation d'un plan d'adressage, de numérotation et géo localisation des habitations et dénomination des voies pour 13 communes membres de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour le rajout de cette délibération.

### Ordre du jour :

#### 1<sup>ère</sup> délibération

Suite à la demande du percepteur, Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'une décision modificative du budget doit être prise pour transférer d'un compte à l'autre les frais d'étude suivis de travaux de plus de 2 ans (2012,2013 et 2014). Le transfert porte sur 32000€ (frais d'étude) et 11600€ (annonces légales). Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

#### 2<sup>ème</sup> délibération

Madame le Maire expose que le géo référencement des habitations de vient indispensable pour les services de secours, le service de protection civile, la Poste, le déploiement de la fibre optique ...

Aussi les treize communes membres de la Communauté de Communes « Pays des Vans en Cévennes » ont décidé de formé un groupement de communes pour la réalisation d'un plan d'adressage, de numérotation et géo localisation des habitations et dénomination des voies. La commune des Vans assurerait la coordination de cette opération, chaque commune restant responsable du choix des dénominations.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'adhérer au groupement de commande mentionné ci-dessus.

### Questions diverses :

Madame Toffin, du camping du Rocheyrol demande à la commune de lui vendre la parcelle communale de 2660 m2 sur laquelle se trouve son épandage. Le Conseil est d'accord sur le principe et propose de vendre ce terrain à l'intéressée pour la somme de 3500€.

La séance est levée à 20h15